



SOMMAIRE

Tomates
Choux
Artichauts
Céleris
Synthèse
Noctuelle
Prévision météo
Liens utiles

ANIMATEUR FILIERE :

Océane CABAU, FREDON
Structures partenaires :
CA2B, CANICO, Civam Bio

Directeur de publication :

Joseph COLOMBANI
Président de la Chambre
d'Agriculture de Corse
15 Avenue Jean Zuccarelli
20200 BASTIA
Tel : 04 95 32 84 40
Fax : 04 95 32 84 43
<http://www.cra-corse.fr/>

Crédit photo :



Action pilotée par le
Ministère chargé de
l'agriculture, avec l'appui
financier de l'Office National
de l'Eau et des Milieux
Aquatiques, par les crédits
issus de la redevance pour
pollutions diffuses attribués
au financement du plan
ÉCOPHYTO

A retenir :

Tomates plein champ et sous abris

- Fin de cycles pour les tomates

Choux fleurs et autres choux

- Chenilles sur feuilles
- Aleurodes du chou

Salades

- Réseau de piégeage *Spodoptera littoralis* : forte capture !

TOMATES - PLEIN CHAMP ET SOUS ABRI FROID

• Situation des parcelles fixes

Parcelles fixes	Localisation	Cultures	Type de sol	Mode de conduite	Stade
P1	Biguglia	Tomates, plein champ	Sablo-limoneux	Conventionnelle	Fin de culture
P7	Cervione	Tomates, plein champ	Limoneux	Raisonnée	Récolte
Parcelles fixes	Localisation	Cultures	Type de sol	Mode de conduite	Stade
P2	Biguglia	Tomates, sous abri froid	Sablo-limoneux	Conventionnelle	Fin de culture
P8	Cervione	Tomates, sous abri froid	Limoneux	Raisonnée	Recolte
P13	Ajaccio	Tomates, sous abri froid	Argileux	Conventionnelle	Fin de culture

Les parcelles fixes présentes sur la plaine sont en fin de cycle. Ces dernières semaines, la présence de cladosporiose et d'oïdium a été observée sur les cultures sous abris froids sur le secteur de Cervione.

CHOUX FLEURS ET AUTRES CHOUX – PLEIN CHAMP

Ces observations sont faites ponctuellement, sur des parcelles dites « flottantes ». Le stade de ces cultures varie donc entre la reprise et le début de pomaison.

- **Chenilles sur feuilles**

La présence de chenilles sur les feuilles de choux a été remarquée cette semaine sur le secteur de Biguglia entraînant une perforation des feuilles de choux. Cependant, les dégâts demeurent relativement faibles à l'échelle de la culture et sur l'ensemble de la plaine.

Evaluation du risque : risque **faible** à **moyen**.

- **Aleurodes du chou (*Aleyrodes proletella*)**

Des vols d'aleurodes du chou ou « mouches blanches » ont été observés sur Biguglia. Les aleurodes sont redoutées car elles sont synonymes de souillures, de dépérissement et de viroses fatales.



Photo 1 : *Aleyrodes proletella*.

Les dégâts : Les larves et adultes piquent les tissus végétaux (les feuilles en général) pour ponctionner la sève élaborée dans les vaisseaux du phloème ou les liquides intracellulaires. Il s'en suit un affaiblissement de la plante qui s'étiole ou flétrit. Mais ce sont surtout les actions indirectes, production de fumagine et transmission de virus, qui sont les plus dommageables pour les hôtes. La fumagine est un complexe de champignons noirs qui encroûtent les feuilles et empêchent la photosynthèse ; elle est également cause de souillures réhébilitaires.

Evaluation du risque : risque **faible** à **moyen**.

ARTICHAUTS - PLEIN CHAMP

Ces observations sont faites ponctuellement, sur des parcelles dites « flottantes ». Le stade de ces cultures observées présente un stade 20-25 feuilles.

- **Oïdium (*Leveillula taurica*)**

Ce champignon forme des taches jaunes plus ou moins circulaires sur la face supérieure et une efflorescence blanche sur la face inférieure. Les parties aériennes se dessèchent. Le limbe peut se replier vers le haut.

Il peut occasionner des dégâts parfois considérables, réduisant fortement la capacité photosynthétique des plantes et donc leur rendement. Des répercussions sur la qualité des fruits ont aussi été constatées, notamment liées à la surexposition des fruits au soleil et aux brûlures consécutives.

La maladie apparaît surtout au cours des mois d'automne (mais déjà à la fin de l'été dans les cultures très précoces) et au printemps si les températures se situent au-dessus de 10 C. avec une humidité relative très élevée.

L'oïdium a été observé sur le secteur de la Casinca avec une faible pression de la maladie.

Evaluation du risque : risque **faible**.



Photo 2 : symptômes d'oïdium sur feuille d'artichaut

CELERI BRANCHE - PLEIN CHAMP

Ces observations sont faites ponctuellement, sur des parcelles dites « flottantes ». Le stade de ces cultures observées présente un stade 10 feuilles.

- **Sclerotinia**

La présence de sclérotinia a été enregistrée cette semaine sur le secteur de Biguglia mais en faible pourcentage, ne présentant pas un risque certain pour les cultures.

Le sclérotinia forme une moisissure blanche à la base des feuilles sur laquelle on observe des ponctuations noires constituées par les sclérotés, organes de conservation du champignon. Les tissus atteints commencent à pourrir et le feuillage flétrit. Le champignon affecte surtout les raves dans les zones humides. Les dégâts sont généralement peu importants en culture mais il n'est pas rare de voir ici ou là des plantes atteintes par le sclérotinia dans les parcelles. C'est au cours de la conservation que les dégâts peuvent être importants.



Photo 1 : symptômes et sclérotés sur le collet

Mesures prophylactiques : Il existe cependant quelques mesures qui permettent de réduire l'importance du champignon : Eviter l'excès d'azote ; les parcelles peu drainantes ; les précédents chou pommé, haricot, endive ; et respecter une rotation d'au moins 4 ans.

Evaluation du risque : risque **faible**.

SYNTHESE DES NIVEAUX DE RISQUES PAR BIO-AGRESSEURS

Le tableau ci-dessous reprend le récapitulatif des niveaux de risque pour chaque ennemi des cultures rencontré ces jours-ci sur le terrain.

Les fourmis ne sont pas mentionnées dans cette synthèse mais elles posent toujours de gros problèmes dans les cultures surtout dans les exploitations conduites en Agriculture Biologique et il n'existe actuellement aucun moyen de lutte homologué.

	Bio-agresseurs	NUL	FAIBLE	MOYEN	ELEVE
Choux	Chenilles défoliatrices				
	Aleurodes du chou				
Artichaut	<i>Oidium</i>				
Celeri	Sclerotinia				

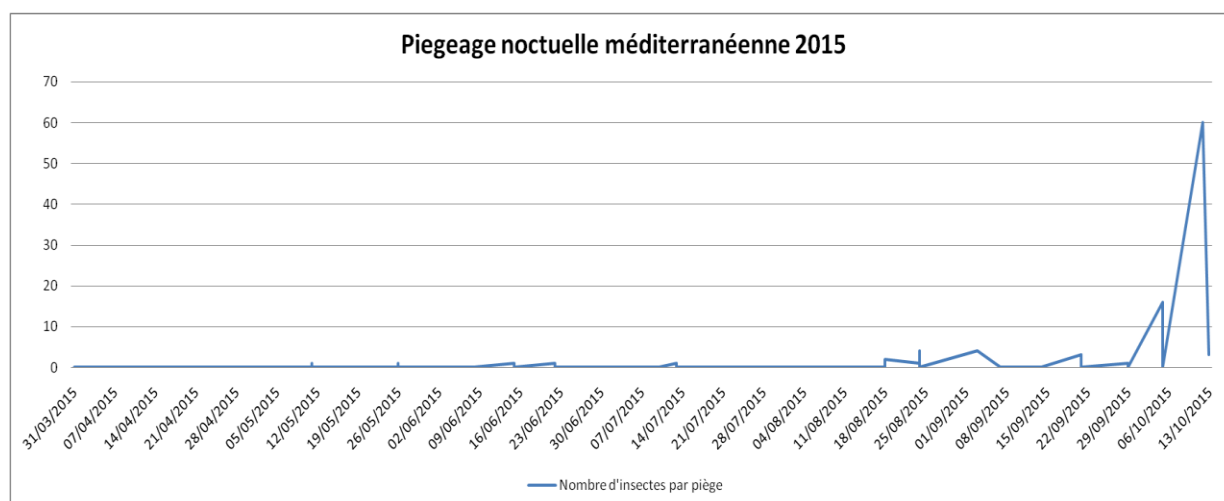
NOCTUELLE MEDITERRANEENNE – *SPODOPTERA LITTORALIS*

Le graphique 1 ci-dessous, montre les captures d'adultes mâles faites depuis le début de l'année 2015 et ce jusqu'au mois d'octobre au sein de notre réseau de piégeage de la noctuelle méditerranéenne en Plaine Orientale.

Le réseau est constitué à l'heure actuelle de 4 pièges dont 2 en Haute-Corse sur cultures de salades et 2 en Corse du Sud sur cultures de chrysanthèmes.

Le réseau est assez souvent modifié en fonction de la fin de cycle des cultures sur lesquelles nos pièges sont positionnés.

En raison de la pression actuelle concernant la bactérie *Xylella fastidiosa* apparu depuis le mois de juillet, le relevé des pièges de Corse du Sud n'a pas pu être assuré chaque semaine.




Graphique 1, Nb de *S. littoralis* capturés, toutes communes confondues en 2015

Cette saison a été relativement « calme » quant aux captures de mâles, jusqu'à ce mois d'octobre où on enregistre d'abord une quinzaine d'individus en plaine orientale puis une soixante de mâles la semaine suivante (12 octobre) sur culture de salades.

Ce véritable pic d'émergence des adultes en cette période coïncide parfaitement avec les relevés de ces dernières années : c'est à l'automne que le ravageur afflue.

Les cultures d'hiver (blettes et salades en particuliers) sont à surveiller de près car les dégâts des larves de *Spodoptera littoralis* peuvent vite devenir très importants.

En cas de suspicion, prévenir la DDCSPP (Haute-Corse : 04 95 58 50 50 / 04 95 58 51 32–Corse du Sud : 04 95 50 39 40 / 04 95 50 50 17) ou la FREDON (04 95 26 68 81), organisme délégué par la DRAAF pour l'épidémiosurveillance des Organismes Nuisibles Réglementés des végétaux

	Mercredi 21 octobre	Jeudi 22 octobre	Vendredi 23 octobre	Samedi 24 oct.	Dimanche 25 oct.	Lundi 26 octobre	Mardi 27 octobre	mercredi 28 oct.
Haute Corse / Corse du Sud								
				Quelques passages nuageux l'après-midi				

LIENS UTILES

- Veuillez trouver des informations supplémentaires concernant *Tuta absoluta* et *Drosophila suzukii* avec le lien suivant : http://www.fredon-corse.com/ravageurs/Drosophila_suzukii.htm
- En cas de suspicion de détection d'organismes nuisibles réglementés, le mode opératoire à suivre est décrit dans la note nationale que vous pouvez consulter avec le lien de la Chambre d'Agriculture de Corse ;
- **PROTECTION DES INSECTES POLLINISATEURS : Les abeilles butinent, protégeons les !** La note nationale Abeilles et Pollinisateurs reprend les précautions à adopter pour protéger ces insectes indispensables à la pollinisation : Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.
http://www.cra-corse.fr/no_cache/bulletins-sante-du-vegetal/notes-nationales.html

- Alerte concernant la bactérie *Xylella fastidiosa*, pathogène responsable de la maladie de Pierce. En octobre 2013 en Italie, des foyers ont été détectés sur oliviers, lauriers roses, amandiers et chênes, provoquant un dessèchement du feuillage et un déclin rapide du végétal.

Le 22 juillet 2015 c'est en Corse qu'un premier cas positif a été signalé.

Actualité : les prélèvements effectués – près de 1000 depuis l'identification du premier cas de *Xylella fastidiosa* en Corse le 22 juillet dernier – et les enquêtes épidémiologiques menées quotidiennement ont permis d'identifier **plus de 120 foyers dont 5 sont situés en Haute-Corse. Les végétaux positifs à la sous-espèce multiplex sont essentiellement des Polygala** maison l'a détectée également sur 9 autres espèces végétales.

Les végétaux positifs sont à ce jour tous contaminés par la sous-espèce multiplex de la bactérie, et font l'objet d'un traitement adapté, prévu par l'arrêté préfectoral du 10 août 2015.


La délimitation des zones infectées et des zones tampons est disponible sur le site www.corse.gouv.fr

Toute l'actualité et le point de la situation sur l'île au 12 octobre sont consultables sur le site internet de l'Etat dans le département en allant sur : www.corsedusud.gouv.fr.

Pour plus d'informations pour la reconnaissance des symptômes, cliquez sur les liens suivants :

http://www.cra-corse.fr/no_cache/bulletins-sante-du-vegetal/notes-nationales.html

<https://www.anses.fr/fr/system/files/VEG-Fi-XylellaFastidiosa.pdf>

Pour tout signalement de suspicion de symptômes contacter le  : **0800 873 699**, joignable du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30, et le vendredi de 8h30 à 16h30.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.